

Compte-rendu du comité de pilotage et du comité scientifique ICE

Mercredi 23 janvier 2019

9h45-12h15

Association des Sites Le Corbusier (ASLC)

Siège et secrétariat permanent : Mairie – 2 Place de la Mairie – F-70250 Ronchamp

Téléphone : +33 (0)3 84 63 53 51

Mail : association@sites-le-corbusier.org

Le mercredi 23 janvier 2019, une séance de travail du comité de pilotage (copil) et du comité scientifique a eu lieu de 9h45 à 12h15 à la Fondation Le Corbusier, située 8/10, square du Docteur Blanche à Paris.

Membres présents du comité de pilotage :

Isabelle Durand-Meyer, service Culture de l'Office de Tourisme et des Congrès de Marseille

Cyril Tissot, Délégué aux affaires culturelles, Ville de La Chaux-de-Fonds

Marcus Nitschke, Président de l'association des habitants de l'Unité d'habitation de Berlin

Cyril Zozor, Gestionnaire de la Cité Frugès-Le Corbusier, Ville de Pessac

Ronan Viaud, Responsable du service patrimoine et mémoires, Ville de Rezé

Pierre Mellinger, Conseiller municipal à la Ville d'Eveux, Trésorier de l'ASLC

Leslie Mozdzan, Chargée de mission de l'ASLC

Membres présents du comité scientifique :

Bénédicte Gandini, Architecte de la Fondation Le Corbusier

Edmond Charrière, Président de l'Association Maison blanche à La Chaux-de-Fonds

Autres personnes présentes :

Peter Trowles, expert indépendant

Sybil Meunier, Chargée de l'action culturelle à la Fondation Le Corbusier

Excusés :

Benoît Cornu, 1^{er} adjoint Ville de Ronchamp, Président de l'ASLC, représentant le Trésorier au copil

Anja Krämer, Responsable du musée Weissenhof à Stuttgart

Jean-Daniel Jeanneret, Architecte basé à La Chaux-de-Fonds, membre individuel de l'ASLC, ancien membre du comité de pilotage

La matinée est consacrée à la poursuite des actions en cours par le copil et le comité scientifique, sous l'observation de l'expert mandaté par l'Institut européen M. Peter Trowles. L'après-midi est consacrée à la visite de plusieurs sites Le Corbusier (Maison La Roche, appartement-atelier à Boulogne-Billancourt, Fondation suisse et Maison du Brésil).

Brigitte Bouvier, Directrice de la Fondation Le Corbusier, souhaite la bienvenue à l'expert ainsi qu'aux membres du copil et du comité scientifique, et rappelle l'appui de la Fondation Le Corbusier aux projets de l'ASLC.

Un tour de table permet à chacun de se présenter auprès de Peter Trowles et de rappeler la composition du comité de pilotage et du comité scientifique de l'itinéraire.

Peter Trowles présente son parcours de Conservateur au sein de la Glasgow School of Art et son travail aujourd'hui en tant que récent consultant indépendant. Il fait également partie du Réseau Art Nouveau Network certifié en 2014 par l'Institut européen des itinéraires culturels.



1. Approbation du compte-rendu du copil/comité scientifique du 30 août 2018

Le compte-rendu de la dernière réunion du copil/comité scientifique du 30 août 2018 a été relu en amont par les membres du copil et du comité scientifique.

Le compte-rendu du 30 août 2018 est validé par l'ensemble du copil et du comité scientifique.

2. Retour sur la séance de travail avec le service Communication de la Ville de Pessac et validation du prestataire final pour le site internet multiplateformes

Pour rappel, un cahier des charges a été envoyé à 18 prestataires début mai 2018 pour une réponse attendue début juillet. Cette première consultation a recueilli seulement 3 réponses de la part de MobileThinking, agence basée à Genève, d'Allucyne, agence basée vers Belfort, et de Supero basé à La Chaux-de-Fonds. Une seconde consultation auprès de 5 autres agences a été effectuée début août 2018, 3 agences ont répondu : Livdeo à Besançon, Digital Concept à Dijon et Aggelos à Bordeaux.

Au total, sur les 6 agences ayant répondu, 3 ont d'abord été écartées en raison de leurs tarifs trop élevés, allant de 62 040 € TTC à 185 219 € TTC (Livdeo, MobileThinking et Allucyne). Les 3 autres, allant de 12 192 € TTC à 48 100 CHF HT (Digital Concept, Aggelos et Supero), ont été pré-retenues et ont fait l'objet d'une analyse plus poussée en novembre 2018 avec l'aide du webmaster de la Ville de Pessac, Alain Wasowiez, et la directrice Communication de la Ville de Pessac, Véronique Bolot, qui ont suivi le projet dès ses débuts (aide sur la rédaction du cahier des charges notamment). Le choix préconisé est de travailler avec l'agence Aggelos dont l'offre est considérée comme la plus correcte en termes de prix et elle correspond le plus aux besoins/attentes du projet. Cette agence fait la différence avec les autres offres reçues aussi parce qu'elle est sensible à la notion d'accompagnement-conseils-personnalisation qui est essentielle sur ce projet. L'offre de Supero a été écartée car trop onéreuse et plus axée sur la partie graphisme/design que sur les fonctionnalités de base du site internet, et l'offre de Digital Concept a été recalée par manque de clarté, trop faible et comprenant trop d'incertitudes sur des points importants. Le Service Communication de la Ville de Pessac a conseillé de ne pas refaire un nouvel appel d'offres.

Envoyer un message aux deux sociétés non-retenues Supero et Digital Concept.

Le copil préconise de ne pas garder le site internet institutionnel, mais de transférer les informations disponibles sur le nouveau site, pour éviter une surcharge financière et la confusion de l'utilisateur. L'objectif est toujours de créer un site internet simple d'utilisation (pour l'utilisateur et l'administrateur) et fonctionnel pour promouvoir l'itinéraire et l'association, tout en faisant le lien avec l'inscription à l'UNESCO (exemple : un onglet « Le Corbusier dans le monde » et un onglet plus institutionnel sur les membres de l'association).

Le copil suit l'avis du service Communication de la Ville de Pessac et l'avis du Bureau, il invitera donc le prestataire retenu, Aggelos, à une prochaine réunion du copil à la Fondation, courant mai 2019.

Bénédicte Gandini ajoute une information concernant le projet en cours de créer un site internet dédié à la série des 17 sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela sera essentiellement une plateforme qui permettra aux pays membres de la Conférence permanente internationale de communiquer et échanger des documents.

3. Identification des moyens de transports permettant la liaison entre les sites

Privilégier des informations factuelles, pas touristiques.

L'itinéraire Le Corbusier favorise un tourisme doux, la logique est de prendre son temps, le tour des sites se fait sur plusieurs années et c'est une force à valoriser. Chacun des membres du copil fera ses

recherches sur son propre site pour faire ressortir les points d'intérêts dans un rayon de moins de 2h. Il s'agit de rappeler aux visiteurs que la route prend du temps. Le croisement avec d'autres itinéraires certifiés est également à prendre en compte.

Un tableau modèle avec une liste de critères sera envoyé aux membres du copil et du comité scientifique pour que chacun remplisse les informations nécessaires au futur site internet.

4. Projet de carnet de croquis Moleskine

Un sondage a été envoyé le 7 novembre à l'ensemble des sites et collectivités pour connaître leur capacité de commande sur ce projet. Pour l'instant, le tableau de commande arrive autour des 2345, sachant que la commande minimale auprès de Moleskine est de 3024 exemplaires. Le Trésorier précise que l'ASLC pourra supporter le coût financier s'il manque 500-600 exemplaires, mais pas au-delà. Un tableau de calcul du prix de revente aux sites et du prix de revente au public a été envoyé au Bureau pour l'aider à définir les prix à imposer. Le Bureau a décidé de commencer avec un prix de revente au public à 20 euros.

Lors de la signature du contrat avec Moleskine, il faudra veiller à avoir l'exclusivité dans le contrat.

Pour rappel, il a été décidé l'organisation suivante :

- l'ASLC règle la commande globale
- les carnets sont ensuite revendus à prix coûtants aux sites (*ne pas oublier de rajouter dans le prix de revente aux sites : le coût de production, le coût de livraison depuis l'Italie et depuis Ronchamp, la TVA, et les 5% reversés à la FLC sur chaque carnet vendu*)
- les carnets ne doivent pas être en dépôt mais payés entièrement à la commande par chaque site (vente ferme).
- pour avoir suffisamment de fonds lors de la commande globale, il est nécessaire que les sites fassent une précommande à l'ASLC (engagement d'achat).

Par ailleurs, un numéro de TVA a été obtenu, l'ASLC ne paiera donc pas la TVA italienne à la commande.

Un premier tri des croquis de Le Corbusier a été réalisé. Certains sites de l'itinéraire n'existent pas en version croquis de Le Corbusier, il faudra penser à une version intermédiaire (plan, maquette, photo...). Le choix final des croquis doit faire l'objet d'une prochaine réunion.

Envoyer un mail de confirmation au contact de Moleskine pour une commande de 3024 exemplaires. Le choix des croquis peut être réalisé lors de la prochaine réunion du copil/comité scientifique.

Conclusions de cette matinée :

Le copil et le comité scientifique préconisent de garder un seul site internet lorsque le nouveau site sera mis en ligne.

Après analyse des trois offres pré-retenues en novembre 2018, le copil et le comité scientifique suivent l'avis du service Communication de la Ville de Pessac de travailler avec l'agence Aggelos qui correspond le plus aux attentes du cahier des charges.

Pour l'itinérance de l'exposition de Richard Pare, Leslie Mozdzan et Cyril Zozor vont écrire un descriptif de l'exposition avec les informations pratiques.

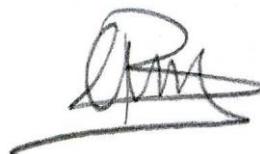
Prévoir un communiqué de presse commun en cas de certification aux itinéraires culturels ?

Penser à intégrer une boutique en ligne e-shop sur le futur site internet mobile ?



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30. **Une prochaine réunion de travail du copil et du comité scientifique a été fixée au lundi 25 mars 2019 à 16h à la salle de réunion du Conseil syndical à l'Unité d'habitation de Briey.**

**Le Président de l'Association
des Sites Le Corbusier,**



Benoît CORNU
1^{er} Adjoint, Ville de Ronchamp